Paru *in* Anne Leth Andersen & Henning Nølke (éds), *Macro-syntaxe et macro-sémantique*, Actes du Colloque international d'Aarhus, 17-19 mai 2001, Berne, Peter Lang, coll. Sciences pour la communication, 2002, 43-69.

#### **ROUTINES MACRO-SYNTAXIQUES ET GRAMMATICALISATION:**

## L'ÉVOLUTION DES CLAUSES EN N'IMPORTE

Marie-José Béguelin

Université de Neuchâtel

#### Introduction

En dépit (ou à cause) du succès qu'il connaît actuellement, le terme de macrosyntaxe recouvre des contenus peu homogènes. Un consensus minimal autour de quelques concepts stables, admis par la collectivité des chercheurs, semble encore hors de portée. Pourtant, dans ce domaine d'études comme dans d'autres, un début d'unification du savoir aurait certainement des avantages ; il serait un gage de scientificité pour les disciplines qui s'attachent à modéliser, sous ses différents aspects, l'activité discursive. Un tel objectif d'unification n'est pas entièrement irréaliste, à condition que soient, au préalable, clarifiés deux grands débats.

Le premier porte —encore et toujours— sur les unités de base de la macrosyntaxe et sur le format qu'il convient de leur accorder. Certaines équipes, héritières de la grammaire traditionnelle, reconduisent plus ou moins tacitement la phrase (graphique ou « grammaticale ») comme unité de base de la macrosyntaxe, dans la mouvance de ce que l'on appelait naguère la grammaire textuelle ou « transphrastique ». D'autres objectent, au contraire, le caractère flou de la notion de phrase, et, de surcroît, sa totale inadaptation pour l'approche des données orales ; ils affirment la nécessité de redéfinir, à ce rang de la structure, l'unité -émique ou fonctionnelle, linguistiquement pertinente.

Nous avons nous-mêmes largement participé à la remise en question de la phrase, illustrant à plus d'une reprise le fait que l'unité -émique du rang « phrastique » ou catégorématique n'est pas livrée de manière immédiate par les analyses grammaticales traditionnelles, ni par les modes de découpage associés aux pratiques de ponctuation (usage de la majuscule et du point dit « final »)¹. Aux rangs inférieurs de la structure, il est d'ailleurs reconnu que la lettre et le mot graphique, unités de catégorisation pratique, ne correspondent pas —du moins pas avec systématicité— aux unités scientifiquement élaborées que sont le phonème et le morphème : il n'y a aucune raison de penser qu'il en aille différemment au rang de l'énoncé².

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Voir les titres mentionnés dans la bibliographie. La recherche présentée ici a été initialement soutenue par le Fonds National Suisse de la recherche scientifique (projet FNS 1214-046950.96)

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Pour plus de détails sur le mode de construction des unités de savoir pratique opposé à celui des unités scientifiquement élaborées, *cf.* Berrendonner & Reichler-Béguelin, 1989 ; Béguelin (dir.), 2000.

Par souci d'adéquation aux données orales, l'unité de base de la macro-syntaxe a donc été redéfinie de diverses manières, que ce soit en termes syntaxicodistributionnels, autour de la construction verbale et de ses dépendances (Blanche-Benveniste et école d'Aix-en-Provence), en termes d'actes de langage (Roulet et al., Cresti), sur la base d'opérations énonciatives élémentaires (Morel & Danon-Boileau), ou encore en termes prosodico-sémantiques (Lacheret & Victorri). Dans une perspective à la fois syntaxique et praxéologique, nous avons, dans le cadre de l'équipe fribourgeoise, développé un modèle articulé autour de la notion de clause, définie de manière interne comme un îlot de solidarités rectionnelles, et de manière externe comme réalisation d'un acte énonciatif visant à modifier l'état des représentations partagées par les interlocuteurs<sup>3</sup>. Dans ce modèle, les clauses sont donc à la fois les unités maximales de la micro-syntaxe et les unités minimales de la macro-syntaxe, elles s'agencent elles-mêmes en périodes, unités de rang supérieur marquées prosodiquement par un intonème conclusif, lequel signale l'achèvement par le locuteur d'une phase de son programme discursif (Berrendonner, 1992 et dans ce volume).

Quelles que soient l'unité de base et la terminologie retenues, quelle que soit également la conception (modulaire ou hiérarchique) que l'on se fait des niveaux d'analyse, notons à titre de parenthèse qu'il n'existe encore aucun consensus théorique sur la façon de mettre en relation les unités « à l'oral » et les unités « à l'écrit ». Bien plus difficile qu'il n'y paraît, l'élaboration d'une théorie fiable des relations oral-écrit passe par une réflexion exigeante sur le(s) type(s) de pertinence qui fondent la représentation graphique, et sur les fonctions symboliques, éminemment complexes, qu'assument les signes de ponctuation dans les usages (typo)graphiques occidentaux développés depuis la Renaissance. Parmi d'autres, un problème pendant est donc de savoir où commence la macrosyntaxe, notamment dans les phrases graphiques qui ne se réduisent pas à la dimension d'une proposition (cf. la réflexion de Claude Muller, ici même).

Un second grand débat, qui découle immédiatement du premier, concerne le typage des relations entre unités. Les relations micro-syntaxiques et les relations macro-syntaxiques sont-elles de même nature, ou faut-il au contraire poser un seuil au-delà duquel la combinatoire syntagmatique n'obéit plus au même fonctionnement? Charolles et Combettes ont récemment défendu la première conception, plaidant pour « une remise en continuité de la phrase au discours » (Charolles & Combettes, 1999; Charolles, à par.). Nous avions au contraire affirmé, dans notre article de 1989, une double nécessité: d'abord, celle de remplacer la phrase traditionnelle par une notion scientifiquement fondée; ensuite, celle de conserver, dans la foulée de Bloomfield et de Benveniste, l'idée d'un seuil séparant deux niveaux d'analyse: celui de la micro-syntaxe (= syntaxe de rection ou morpho-syntaxe) et macro-syntaxe (= syntaxe de présupposition ou pragma-syntaxe) (cf. Berrendonner, 1990, Berrendonner & Reichler-Béguelin 1995, Béguelin (dir.) 2000; Berrendonner, ici même).

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Dans ce chapitre, je parlerai de *clause* par simplicité, mais il faudra la plupart du temps entendre par là *énonciation de clause*, au sens de Berrendonner, ici même, § 2.5.

Dans le contexte épistémologique qui vient d'être esquissé, il faudrait bien sûr trouver moyen de montrer, sur des faits précis, l'opérativité des hypothèses en présence (nature des unités de base, conception continuiste ou discontinuiste des relations, etc.), en vue d'accréditer un modèle plutôt qu'un autre. Je souhaite m'engager ici dans une telle direction en testant, sur un problème de syntaxe diachronique, la conception de la clause développée dans nos précédents travaux. Plus précisément, je me pencherai, dans la suite de cet article, sur un changement linguistique qui concerne le français *n'importe*, et qui, selon mon hypothèse, met crucialement en jeu les relations entre macro- et micro-syntaxe<sup>4</sup>.

Initialement formé d'un verbe à la 3<sup>e</sup> personne et à la forme négative, *n'importe* a connu une évolution fonctionnelle relativement récente dans l'histoire de la langue française, évolution qu'il est facile de documenter grâce à la banque de données Frantext et à la littérature disponible sur CD-rom. Au départ, c'est-à-dire lors de son implantation en français qui a lieu peu avant le XVIIe siècle, *n'importe* est un V à statut régissant, avec le sens de « il/ce n'est pas important ». Il s'agit d'un emprunt au latin ou plus vraisemblablement à l'italien (*cf.* it. *importanza*, calqué par fr. *importance*). On rencontre souvent, surtout avant le XIXe siècle, des variantes avec pronoms initiaux et/ou présence du forclusif de la négation *cela n'importe (pas)*, *il n'importe (pas)*. Cependant, trois siècles plus tard, au terme de l'évolution qui nous intéresse, *n'importe* n'a plus le sens d'un verbe plein : il concourt, dans une bonne partie de ses emplois, à la formation de « distributifs aléatoires » (Wilmet, 1997 : 224), catégorisés comme locutions pronominales ou adverbiales ou comme déterminants complexes (*n'importe qui, n'importe quand, n'importe quel*, etc.)

Les exemples (a) et (b) permettent d'opposer l'emploi originel et l'emploi récent :

- (a) **N'importe** où je médite, pourvu que ce soit avec toi. (J. de Varenne, 1740)
- (b) Le pique-nique a lieu par **n'importe quel** temps. (Presse, 2000)

Dans (a), *N'importe* a clairement le statut d'un verbe recteur, construisant une interrogative indirecte; il peut être remplacé par *peu importe*, qu'admettrait difficilement (b). Dans (b) au contraire, *n'importe* est partie prenante du déterminant distributif *n'importe quel*, qui commute d'un bloc avec d'autres déterminants comme *tout* ou *chaque* (mieux vaut d'ailleurs tester la commutation hors de la quasi-locution concernée ici); bien qu'il reste étymologiquement transparent, *n'importe* n'a pas dans (b) le statut d'un morphème. D'après les corpus que j'ai pu consulter (3090 textes de la banque Frantext, plus quelques autres sur CD-rom), les emplois de type (a) caractérisent très nettement la littérature du XVIIe siècle, et, dans une mesure légèrement moindre, celle du XVIIIe (écrits philosophiques en particulier), alors que les emplois de type (b) n'émergent et ne s'étendent qu'à partir du premier quart du XIXe siècle, les premières attestations univoques apparaissant, en l'état actuel du corpus, autour des années 1830.

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> Cf. Béguelin 2000 et à par.

Plus bas, je serai conduite à formuler des hypothèses sur les conditions (macrosyntaxiques) dans lesquelles le verbe recteur *n'importe* a pu être ainsi réduit au statut d'un constituant infra-morphématique. Auparavant, il conviendra toutefois de mettre en évidence, sur la base d'extraits de corpus, les différents emplois de *n'importe*, dont certains sont restés remarquablement stables diachroniquement, alors que d'autres donnaient lieu à une réanalyse syntaxique impliquant la transfonctionalisation de *n'importe*.

Accessoirement, l'examen de cet intéressant problème d'histoire récente de la langue française me donnera l'occasion de faire le lien entre deux courants de recherche en plein essor, le premier portant sur la pragma-syntaxe, le second sur les phénomènes de grammaticalisation, lesquels font, depuis une dizaine d'années l'objet d'un regain d'intérêt très net de la part des linguistes (*cf.* entre autres Hopper & Traugott, 1993 ; Jacobs *et al.*, eds, 1995 ; Giacalone Ramat & Hopper, eds, 1998, etc.)

#### 2. L'exemple de *n'importe*: aspects d'une transfonctionalisation

Les paragraphes qui suivent sont consacrés à un inventaire des emplois attestés de *n'importe*. Cet inventaire vise, comme on l'a dit, à dégager les contextes propices à une transfonctionalisation.

#### 2.1. (il) n'importe (pas) comme V impersonnel

## 2.1.1. Sans séquence ou avec séquence vide

Les exemples (1)-(9) présentent des emplois absolus de *n'importe*, avec ses variantes pleines déjà évoquées ci-dessus : *il n'importe* ou, plus rarement, *il n'importe pas* (ex. 5). Dans ces extraits, l'expression forme souvent une clause à elle seule ((1), (4), (6), (7), (8)), fonctionnement attesté abondamment du XVIIe siècle à nos jours. Elle peut aussi, en particulier dans les emplois classiques, constituer l'apodose d'une protase de type conditionnelle en *pourvu que* ((a) cidessus) d'une conditionnelle alternative (3), ou encore d'une « concessive à choix aléatoire » (Morel, 1996 : 124 ; ci-dessous ex. (2), (3), (5)). Le pronom *il* ou zéro, encore potentiellement anaphorique dans (1)-(6), évolue vers le statut « impersonnel » (*cf.* Maillard 1985 ; Béguelin, 2000 : 29-33)<sup>5</sup> ; la variante sans *il* tend à se généraliser, notamment dans les textes du XIXe siècle.

(1) Point du tout, dit-il, il n'y a qu'à suivre l'avis qui agrée le plus. Et quoi! si l'autre est plus probable? **Il n'importe**, me dit-il. Et si l'autre est plus sûr? **Il n'importe**, me dit encore le Père; (...). (Pascal, *Provinciales* 252)

(2) Mais puisqu'il m'a sauvé, quel qu'il soit, **il n'importe.** (Racine, *Esther* II 3)

<sup>&</sup>lt;sup>5</sup> On rencontre, jusqu'à date récente,, des emplois où le sujet est lexical : « courons leur au secours, la deffense n'importe » (A. Hardy, *La force du sang* V, 5, 1626), ou « l'ordre n'importe pas (...) » (J. de Gombauld, *L'Amaranthe* V, 2, 1631) . Quoique peu fréquents par rapport aux emplois impersonnels, ces exemples concourent à maintenir la motivation sémantique du verbe, forme négative de *importer*.

(3) On dit que ce prodige est pire qu'un tonnerre,

Qu'il ne faut que le voir pour n'être plus que pierre,

Et que naguère Atlas, qui ne s'en put cacher,

À cet aspect fatal devint un grand rocher.

Soit une vérité, soit un conte, n'importe;

Si la valeur ne peut, que le nombre l'emporte. (Corneille, *Andromède* IV, 4)

- (4) Ce sera, si l'on veut, ou Platon, ou Aristote, ou Descartes, ou Newton; il n'importe. (*Encyclopédie* s.v. *éclectisme*).
- (5) Un chrétien pour eux est un homme qui va au prêche tous les dimanches: quoi qu'il fasse dans l'intervalle, **il n'importe pas**. (Rousseau < Littré)
- (6) Car les souvenirs sont doux, tristes ou gais, **n'importe**! (Flaubert, *Novembre* 36)
- (7) Tu m'as trompée! **N'importe** je t'aime! (Flaubert, *TSA*<sup>3</sup>, 148)
- (8) Le dîner n'était pas prêt, **n'importe**! elle excusait la cuisinière. (Flaubert, *MB* 403)
- (9) « Excusez-moi! J'ai tort! C'est une idée triste qui m'est venue. » Il n'y comprenait rien.
- « **N'importe**! elle est moins forte que je croyais », pensa-t-il. (Flaubert, ES<sup>2</sup> 585

Dans (8), on notera que *n'importe* est au présent, bien qu'il soit intégré à un contexte de discours indirect libre à l'imparfait<sup>6</sup>. C'est un indice formel de figement, alors que (9) témoigne, pour sa part, d'une certaine désémantisation. Dans (1) – (8) en effet, *n'importe* a nettement pour fonction de disqualifier la pertinence d'un argument, que ce soit ou non dans un contexte explicitement dialogique. Tel n'est plus évidemment le cas dans (9), où l'expression se laisserait plutôt paraphraser par *quoi qu'il en soit* voire *n'empêche*. Les emplois de *n'importe* à l'initiale d'un tour de parole abondent, toutes époques confondues, et une étude plus détaillée serait nécessaire pour dégager les conditions dans lesquelles apparaît cette évolution (bien attestée, par exemple, chez Zola, dans les passages de dialogue).

## 2.1.2. Avec séquence pleine

*N'importe* apparaît aussi avec une séquence nominale, que ce soit un régime précédé de la préposition *de*, dans des emplois devenus quelque peu archaïques après la fin du XVIIIe siècle (2.1.2.1.), ou une séquence « directe » (2.1.2.2.).

## 2.1.2.1. de type de + SN

<sup>&</sup>lt;sup>6</sup> Comparer *infra* l'ex. (19).

(10) Quand l'effet est certain, **il n'importe** des causes. (Corneille, *Sophonisbe* V. 4; construction encore attestée dans l'Encyclopédie)

## **2.1.2.2. de type** *le N*

Dans (11)-(14), *n'importe* est suivi d'un SN défini, interprétable comme un sujet postposé plutôt que comme une séquence régie (l'absence du *il* semble être ici de rigueur). Ce type d'emploi est bien représenté en tout cas jusque chez Balzac.

- (11) (...); elle cherche à régner, Avec vous, avec moi, **n'importe la manière**. (Corneille, *Tite et Bérénice* IV, 5)
- (12) À mesure que vous ne vous servirez plus d'une de mes pages, faites-la copier par un commis discret, **n'importe l'écriture**. (Stendhal, *Lucien Leuwen* 660)
- (13) Ces tournures uniformes, cette banalité de cadences, ces éternelles fioritures jetées au hasard, **n'importe la situation**, ce monotone *crescendo* que Rossini a mis en vogue (...) (Balzac, *Gambara* 26)
- (14) Ah! les voir, les entendre, **n'importe ce qu'elles me diront**, pourvu que j'entende leur voix, ça calmera mes douleurs, Delphine surtout. (Balzac, *Le Père Goriot* 363)

La clause en *n'importe* figurant en gras dans les exemples est toujours, notons-le, de même rang syntaxique que celles qui l'entourent, avec tout au plus, comme dans (13), un statut d'incidente.

## 2.1.2.3. de type *qu-P*

On aborde ici une série d'emplois devenus rares en français actuel, qui a généralisé en pareil contexte syntaxique *peu importe*. *N'importe* y est suivi d'une séquence propositionnelle : complétive en *que* comme dans (15) ou interrogatives indirectes de toute nature, comme dans (16) *sqq*. (les exemples, particulièrement courants dans la littérature de l'âge classique, sont classés par type plutôt que par ordre chronologique).

- (15a) (...); il n'importe que les tubes soient droits ou inclinés (Encyclopédie s.v. fluide)
- (15b) N'importe que cet objet soit un nom propre ou un nom apellatif; (Encyclopédie s.v. article)
- (16) **N'importe s'il n'avait point demandé d'explications**, (...) (Flaubert, *MB* 408)
- (17) Il n'importe pas d'où il l'ait pris; (...) (Pascal, *Provinciales* 350)

- (18) **N'importe quel nom on lui donne**, pourvû qu'on sache que cette particule *en* devant un *participe* actif signifie *lorsque*, *tandis que*. (*Encyclopédie* s.v. *participe*)
- (19) Il ne lui importait quelles moeurs eussent ces peuples. (Montesquieu < Littré)
- (20) il n'importe de quelle manière on les prépare. (Encyclopédie s.v. thé)
- (21a) Et **n'importe comment j'en sois le Possesseur** (G. de Scudéry, *L'amour tirannique* III, 4)
- (21b) « **il n'importe**, s'écria-t-il, **comment on le dénoue** » (*Encyclopédie* s.v. *gordien (noeud)*)
- (22) Quand les côtés d'un *triangle* doivent être continués, il n'importe de quel côté que ce soit, (...) (Encyclopédie s.v. triangle)
- (23) Pauvre frère! vois-tu, ton silence t'abuse; De la langue ou des yeux, **n'importe qui t'accuse**: Les tiens m'avaient bien dit, malgré toi, que ton cœur Soupirait sous les lois de quelque objet vainqueur; (...) (Corneille, *Mélite* II, 4)

Le statut syntaxique de la structure en *n'importe* est ici celui d'indépendante ou de principale. L'exemple (23), sous la plume de Corneille, permet toutefois de mettre en évidence une ambiguïté d'interprétation qui ne vaut que pour le lecteur moderne. Celui-ci aura spontanément tendance à lire :

## [n'importe qui]<sub>SN</sub>[t'accuse]<sub>V</sub>

Cependant, cette interprétation est un anachronisme par rapport à l'époque considérée, qui ne connaît que l'emploi de *n'importe* comme verbe recteur. D'où l'interprétation ci-dessous, conforme à l'état à la synchronie concernée, et d'ailleurs corroborée par le sens général du passage :

## [**n'importe**]<sub>V</sub>[qui t'accuse]<sub>que-P</sub>

(≈ « peu importe lequel <de la langue ou des yeux> t'accuse »)

Nous touchons ici au cœur du problème soulevé dans ce chapitre, et nous verrons plus loin quels facteurs ont permis le passage à l'interprétation moderne — source, dans le cas présent, d'un contresens potentiel.

Au passage, on peut relever, dans les exemples parcourus, la fréquence de ceux qui impliquent d'une manière ou d'une autre une coordination alternative ((4), (6), (11), (15), (23)). Ces cooccurrences sont congruentes, d'un point de vue sémantique et pragmatique, avec celles déjà évoquées sous 2.1.1. où (il) n'importe... s'accompagne d'une concessive à choix aléatoire ou d'une

conditionnelle en *soit...soit*. Face à deux ou plusieurs référents évoqués ou inférables, *n'importe* nie la pertinence d'une manœuvre qui consisterait à sélectionner une occurrence en excluant les autres.

## 2.1.2.4. de type « interrogative réduite »

Ce paragraphe réunit des emplois de *n'importe* accompagnés d'une interrogative réduite, c'est-à-dire dont le V est ellipsé (on peut ainsi comparer la formulation « pleine » de (21) avec la formulation « réduite » de (32)). Certains de ces emplois devenus aujourd'hui très courants ne se généralisent pourtant qu'à date relativement tardive : ainsi, dans l'état actuel du corpus Frantext, on ne trouve entre 1600 et 1800 aucun *n'importe quoi* et seulement deux *n'importe qui* avec verbe ellipsé ; la plus ancienne attestation de *n'importe où* tronqué apparaît, quant à elle, chez l'Abbé Prévost en 1751 ; pour la deuxième attestation il faut attendre Benjamin Constant en 1816, l'expression ne devenant véritablement usuelle et répandue qu'à partir de 1830. En revanche, *(il) n'importe comment* est régulièrement attesté dès 1609 (13 fois en deux siècles) : il est même plus fréquent que la forme développée correspondante du type (21a) (deux exemples, tous les deux sous la plume de G. de Scudéry).

- (24) ce sont des prêtres séculiers, **n'importe de quel diocèse**, qui vivent ensemble (...) (*Encyclopédie* s.v. *missionnaire*)
- (25) passez la boucle du cordeau dans un piquet, **il n'importe lequel**; (*Encyclopédie* s.v. *dresser*)
- (26) Elle descendit, pour demander à madame Bouchard si elle n'avait rien à vendre, **n'importe quoi**. (Zola, *Son Excellence Eugène Rougon* 549)
- (27) un vague et incessant et brutal désir de nuire, **n'importe à qui**, à un être vivant quelconque (Hugo < Robert s.v. *haine*)
- (28) on préparera, **n'importe à quelle exposition**, une planche de bonne terre de potager (...) (*Encyclopédie* s.v. *mûrier*)
- (29) Un jour, dit un auteur, **n'importe en quel chapitre** (Boileau < Robert s.v. *importer*)
- (30) Le peuple (...) fonce en avant, les yeux clos, **n'importe sur qui ou sur quoi**, (...) (Taine < Robert s.v. *foncer*)
- (31) Les outils & ustensiles pour la fabrication n'ont rien de décidé, pourvu qu'on fabrique, **n'importe avec quels outils** : (...) (*Encyclopédie* s.v. savon)
- (32) On lui avait dit qu'après le premier moment obtenu, **n'importe comment**, les femmes reviennent. (Stendhal, *La Chartreuse de Parme* 727)
- (33) Il fallait donc trouver cent francs, **n'importe où, n'importe à qui, n'importe comment**; il le fallait! (Flaubert, ES<sup>1</sup> 145)

- (34a) Celui qui accuseroit trois marques qu'il n'auroit pas, **n'importe par quel motif**, perdroit la partie. (*Encyclopédie* s.v. *romestecq*)
- (34b) « Allez au grand, vous dira un critique supérieur, il n'importe par quelle voie » (Encyclopédie s.v. critique)
- (34c) N'importe par quel moyen (Bescherelle)
- (35a) Tu en feras venir de l'Étrurie, du Brutium, d'où il te plaira, et **n'importe à quel prix**! (Flaubert, S 210; cf. aussi 374)
- (35b) Il a résolu d'en venir à bout, à quelque prix que ce soit, **n'importe à quel prix**. (*Dict. Acad.* éd. 1835, repris dans l'éd. 1932-35, s.v. *importer*)
- (35c) Chacune des deux soeurs jurait qu'elle rachèterait la maison **n'importe à quel prix**, quitte à y laisser sa dernière chemise. (Zola, *La Terre* 546)

Je me limiterai ici à trois observations : 1) Les emplois de *n'importe* construisant une interrogative elliptique concernent assez souvent, au contraire de la série avec interrogatives complètes, des énoncés à caractère parenthétique. 2) Dans les exemples sélectionnés ci-dessus, le statut de ces énoncés est le plus souvent macro-syntaxique (ils accomplissent, par eux-mêmes, un acte de langage indépendant): un premier indice en ce sens est que ces clauses sont (à l'exception de (35c) où la virgule manquante n'est toutefois pas un indice décisif), en position détachée; un autre tient à la possible sollicitation de l'implicite discursif, signalant une (macro-)syntaxe de type présuppositionnel : ainsi dans (33), le choix de la préposition à dans à qui s'explique peut-être par la récupération d'un prédicat sous-entendu : « Il fallait trouver de l'argent < i.e. en emprunter> .... n'importe à qui » 3) Enfin, l'éventuelle préposition précédant l'expression nominale interrogative (qui, quoi, quel N) intervient à la suite de n'importe, qui a donc toujours clairement le statut de verbe recteur dans les clauses en question (l'usage moderne, divergent, sera illustré ci-dessous au paragraphe 2.2.1.). Le cas échéant, c'est cependant le verbe de la clause adjacente qui sélectionne la préposition suivant n'importe, ainsi dans (27) (nuire à) ou dans (32) (fabriquer avec) reproduits ci-dessous:

- (27) un vague et incessant et brutal désir de nuire, **n'importe à qui**, à un être vivant quelconque (Hugo < Robert s.v. *haine*)
- (31) Les outils & ustensiles pour la fabrication n'ont rien de décidé, pourvu qu'on fabrique, **n'importe avec quels outils** : (...) (*Encyclopédie* s.v. savon)

## 2.2. La transfonctionalisation accomplie : *n'importe* comme constituant de « distributifs aléatoires »

## 2.2.1. anticipation de la préposition

Ce paragraphe réunit une série d'exemples qui apportent une première preuve d'un changement de fonction de *n'importe* (cf. ex. (b) supra). En effet, la

préposition qui, dans la série précédente, se trouvait avant le pronom, l'adverbe ou le SN interrogatif, est ici anticipée devant *n'importe*, qui ne peut donc plus prétendre au statut de V recteur :

- (36) Donnez une seule bouchée **de** n'importe quoi à monsieur Pons, et vous le tueriez comme d'un coup de pistolet. (Balzac, *Le Cousin Pons*, 433)
- (37) un livre sur le crédit public, **sur** n'importe quoi, (...) (Balzac, *Les Petits Bourgeois*, 181)
- (38a) et ils restaient là, causant d'eux-mêmes, des autres, **de** n'importe quoi, avec ravissement. (*Flaubert*, *ES*<sup>2</sup> 434; *cf*. 445, 524)
- (38b) user **de** n'importe quel moyen (Dict. Acad., éd. 1932-35, s.v. arrivisme)
- (39a) la semence jetée **dans** n'importe quel terrain, germant au hasard,... (Zola, *La Terre* 209)
- (39b) Le défier **dans** n'importe quelle lutte, **sous** n'importe quelles conditions. (Dict. Acad., éd. 1932-35, s.v. *cheval*)
- (40) des femmes costumées **en** n'importe quoi et déshabillées en quelque chose (E. et J. de Goncourt, *Journal* t. 1, 1234)
- (41) quatre lettres de change de chacune dix mille francs, signées **de** n'importe qui, pour ne pas te compromettre. (Balzac, *Une fille d'Eve* 144)
- (42a) en obtenir tout de suite, à n'importe quel prix. (Flaubert, ES<sup>2</sup> 646)
- (42b) il fallait traverser la Meuse avant le soir, à n'importe quel prix. (Zola, *La Débâcle* 32)
- (42c) sommes-nous chargés de gagner quand même, et à n'importe quel prix (Péguy < Robert, s.v. *gagner*)

Trois commentaires à propos de ce type d'emploi, dont je n'ai pu, jusqu'ici, trouver de témoignage avant le XIXe siècle. 1) La préposition s'y trouve rapprochée de son terme régissant (comparer signées n'importe de qui et signées de n'importe qui; le fait ne saurait cependant constituer en lui-même une explication du changement linguistique intervenu. 2) Les usages « anciens » du type de (35) (n'importe à quel prix) et ceux du type de (42) (à n'importe quel prix) coexistent chez les mêmes auteurs, ce qui signale une situation variationnelle à l'époque concernée<sup>7</sup>. Si, dans l'œuvre de Zola, la variante

<sup>&</sup>lt;sup>7</sup> Cette situation variationnelle transparaît peut-être aussi dans un apparent lapsus de la *Correspondance* de Flaubert (1845, 112): « Avant-hier soir j'aurais donné cent francs (que je n'avais pas) pour pouvoir administrer une pile (à) n'importe à qui » (sic, résultat de la recherche Frantext). Apparemment, le manuscrit porte deux fois la préposition, ce qui incite à penser que Flaubert a hésité, mais non tranché, entre les deux variantes. Pour fournir un ordre de grandeur, notons que dans la période 1800-1900, la recherche Frantext fournit 14 ex. de à n'importe qui contre 5 de n'importe à qui. À cette époque, la postposition déjà un peu

ancienne à préposition postposée n'est plus qu'une rareté, chez Flaubert, elle caractérise les œuvres de jeunesse, écrites dans les années 1840 (cf. plus bas ex. (59)), ou encore Salammbô, qui en tant que roman historique, contraste stylistiquement avec les autres romans flaubertiens et se prête à l'utilisation de formes nobles ou archaïsantes. 3) D'autre part, le Dictionnaire de l'Académie donne une preuve de conservatisme en reprenant la forme ancienne de la locution n'importe à quel prix jusque dans son édition de 1932-1935 (35b), tout en anticipant la préposition conformément à l'emploi néologique ((38b), (39b)...) dans le corps d'autres notices que celle consacrée à importer!

## 2.2.2. N'importe qui, n'importe quoi, n'importe quel N, n'importe lequel, n'importe où etc. en position intra-clausale

seconde exemples (43)-(47)fournissent une preuve de transfonctionalisation étudiée ici : en effet, les expressions du type n'importe qui (quoi, où, quel N, lequel, etc.) s'y trouvent, sans aucun doute possible, en position intra-clausale, avec une fonction grammaticale qui peut être d'attribut du sujet (43), de complément valenciel du verbe : (44) et (45)), de complément adnominal (46), ou de sujet (47). Les textes que j'ai pu consulter ne m'ont pas fourni d'exemples univoques de cet emploi avant le premier tiers du XIXe siècle<sup>8</sup>.

- (43) découvrir qu'il avait été magistrat, juge ou n'importe quoi dans la justice, (...) (Balzac, L'Envers de l'histoire contemporaine, 251)
- (44a) bénissez-moi vite n'importe quel os pour que j'en tire de l'argent (Flaubert, *TSA*<sup>1</sup> 149)
- (44b) il accepterait n'importe quelle besogne. (Zola, Germinal 15)
- (44c) Ayez le malheur d'y décrocher **n'importe quoi**, vous êtes montré sur la place du Palais-de-Justice comme une curiosité. (Balzac, Le Père Goriot 64).
- (44d) (...) avalant **n'importe quoi**, ce qui leur tombait sous la main... (Zola, *La Débâcle* 221)

archaïsante de la préposition peut servir à esquiver les inférences péjoratives associées à l'emploi lexicalisé de n'importe qui, tout en réinstaurant un emploi nettement « clausal » de l'expression, par ex. dans le passage suivant, toujours tiré de la Correspondance de Flaubert : « Je me jetterais à l'eau pour sauver un bon vers ou une bonne phrase, n'importe de qui » (1852, 453).

<sup>8</sup> Si l'on examine de plus près les deux exemples de n'importe qui attestés à date ancienne, on s'aperçoit

ainsi que le V y a son sens plein, dans le cadre soit d'une « principale », soit d'une indépendante: « Je vous cotteray icy les livres que j'ay de luy, affin que Msrs les Elzevirs ou Msr Le Maire, à qui j'en parlé aussy et qui me promit de me les envoyer, me les envoyent, n'importe qui, pourveu qu'ils ne les envoyent deux fois, à quoy vous prendrez, s'il vous plaist, garde. » (Père Mersenne, Correspondance t.2, 155-157, 1630; n'importe qui = « peu importe lequel des deux expéditeurs potentiels ») ; « Oui, dit-elle, je savais bien qu'il y en avait un de vous deux du pays ; n'importe qui. » (Marivaux, Le paysan parvenu 102, 1734, même interprétation que dans l'exemple précédent). Il en va de même pour les emplois anciens de n'importe quand, (il) n'importe comment, qui jouent le rôle de principales dans les deux exemples représentatifs suivants : « et si les livres pouvoient aller aussi viste que les lettres, ils les auroient pour les etrennes, mais n'importe quand, pourveu qu'ils les reçoivent. » (Père Mersenne, Correspondance t. 5, 503, 1635); « pourvu que je vous aye, il n'importe comment » (Molière, Les femmes savantes V, 1, 1672).

- (44e).... c'était facile et si lourd pourtant, de prendre **n'importe quoi**, de boucher le trou. (Zola, *La Terre* 707)
- (45) Tu comprends, je ne puis te mettre **n'importe où**. (Zola, *La Curée* 69)
- (46) [ils] laissaient leur fils libre de se choisir une carrière, notaire à Paris, procureur du roi quelque part, receveur général **n'importe où**, (...) (Balzac, *Ursule Mirouët* 6)
- (47a) que **n'importe qui** soit loué! (Hugo, *Le Rhin. Lettres à un ami*, 198)
- (47b) **N'importe quoi** valait mieux que cette existence monotone, absurde, et sans espoir. (Flaubert, *BP* 325)
- (47c) **N'importe qui** se mettra dedans et fera la courte échelle à l'autre. (Champfleury, *Souffrances du prof. Delteil*, 37)

Il n'y a plus trace, dans ces exemples, d'un quelconque détachement ou d'une quelconque autonomie syntaxique pour l'expression en *n'importe*. Le changement de statut par rapport aux exemples envisagés dans la section 2.1. est total et s'accompagne, bien évidemment, d'une perte de fonction argumentative. Ainsi, *n'importe quoi* n'est plus qu'une sorte d'indéfini dont le changement catégoriel s'incarne dans la possibilité d'être précédé d'un déterminant : « il serait une chose, un **n'importe quoi** » (Huysmans, *Les sœurs Vatard*, 210).

En règle générale, les descriptions grammaticales se bornent à constater, dans les énoncés de ce type, l'agrégation d'une sous-phrase en *n'importe*, le verbe conjugué devenant constituant d'une locution à sens indéfini (Goosse-Grevisse, p. 613; le phénomène affecte aussi *je ne sais, il/on ne sait, Dieu sait*, qui mériteraient une étude indépendante). Pourtant, les emplois passés en revue plus haut sous 2.1. ne se prêtent pas tous à une coalescence. Seuls sont concernés, me semble-t-il, les emplois avec interrogative réduite, et plus particulièrement ceux d'entre eux qui donnent lieu à ce que nous appelons, à la suite de Jespersen (1976 = 1922) et Blinkenberg (1950), une *métanalyse*, c'est-à-dire une possibilité de double interprétation grammaticale, à conditions sémantico-pragmatiques plus ou moins équivalentes<sup>9</sup>. Prélude obligé de tout phénomène de réinterprétation syntaxique, la métanalyse joue un rôle fondamental dans le changement linguistique et grammatical.

De la langue ou des yeux, n'importe qui t'accuse :

<sup>&</sup>lt;sup>9</sup> Cette dernière condition est importante : elle exclut, par exemple, la présence d'une métanalyse dans l'exemple (23), répété ci-dessous :

<sup>(23)</sup> Pauvre frère! vois-tu, ton silence t'abuse;

<sup>(...) (</sup>Corneille, Mélite II, 4)

En effet, les deux analyses grammaticales mises en évidence sous 2.1.2.3. (l'interprétation anachronique et l'interprétation conforme à la grammaire de l'époque) fournissent des sens différents et incompatibles. Du fait de cette différence sémantique, un exemple comme (23) ne saurait être le point de départ d'un phénomène de réanalyse syntaxique.

# 2.3. Circonstances du changement : à la recherche des contextes métanalytiques

On vient de le dire, la transfonctionalisation de *n'importe* prend naissance dans des structures doublement analysables, ou, en d'autres termes, susceptibles de deux grammaires différentes. Sont en jeu, dans le cas qui nous occupe, soit une interprétation de type « macro-syntaxique », soit une interprétation de type « micro-syntaxique » de la séquence en *n'importe*. Sous bénéfice d'inventaire, les cas propices à une telle métanalyse semblent être les suivants :

## 2.3.1. La clause en n'importe est une glose insérée dans une énumération

Un changement de rang de la clause en *n'importe* est en germe lorsque celle-ci est un commentaire parenthétique figurant dans ou à la fin d'une énumération, notamment une énumération de régimes directs où la question de la préposition ne se pose pas. Ainsi, dans une structure syntaxique du type de (48a) (typique d'une routine discursive attestée depuis Prévost, mais qui acquiert le statut de stéréotype stylistique dans la littérature du début du XIXe), la segmentation intonative et/ou graphique peut être ambiguë, et inciter à considérer que *n'importe quoi* se situe au même rang que les autres constituants de l'énumération:

(48a) Était-ce donc si difficile d'inventer une bague, un coffret, n'importe quoi, un souvenir! dit-elle en lançant un affreux regard sur l'artiste (...) (Balzac, *La Cousine Bette*, 198)

Il s'ensuit une métanalyse G1/G2, schématisable ainsi :

— Grammaire 1 : 2 clauses, dont l'une, insérée dans l'autre, a fonction de commentaire parenthétique

[était-ce donc si difficile d'inventer une bague<sub>acc</sub>

un coffretacc

[n'importe quoi]c2

un souveniracc c1

— **Grammaire 2**: 1 seule clause, où la place de complément accusatif est remplie quatre fois; une telle analyse va de pair avec une recatégorisation morpho-syntaxique de *n'importe quoi*, globalement réinterprété comme un pro-SN indéfini (*cf.* le cas de *qui que ce soit*, qui montre une évolution analogue de la valeur de « libre choix »à la valeur indéfinie : Larrivée 2001) :

[était-ce donc si difficile d'inventer une bague<sub>acc</sub>

un coffretacc

n'importe-quoiacc

## un souveniracc c1

Le lecteur vérifiera que les exemples comme (48b) et (48c), ou comme (49), sont en tout point susceptibles d'une même démonstration. :

- (48b) Il vous vendrait, vous, moi, **n'importe qui**, si nous entrions dans quelque marché. (Zola, *L'Argent* 344)
- (48c) Prenez un drap, une nappe, **n'importe quoi**! (Zola, *La Débâcle* 438)
- (49) Un soir, au bal, dans le monde, chez un ami, **n'importe où** vous rencontrerez une sublime jeune fille, belle, spirituelle et bonne, (...) (Balzac, *Petites misères de la vie conjugale* 58)

## 2.3.2. La glose en n'importe commente un actant sous-spécifié

Un deuxième contexte métanalytique, proche du précédent d'un point de vue pragmatique, résulte des emplois où une clause en *n'importe* glose *a posteriori* un complément accusatif introduit sous forme indéfinie. Comme (50a) le montre bien, la clause en question a pour fonction de justifier le fait que l'énonciateur s'en tienne à une catégorisation vague (*quelque chose*), et ne donne pas les informations supplémentaires qui seraient de nature à permettre une identification plus précise du référent introduit :

(50a) - Faites quelque chose.... Est-ce que je sais? **N'importe quoi.** Il doit y avoir quelque chose à faire.... (Zola, *Une page d'amour* 217)

Cependant, démarquée par une simple virgule ((50b), (51)), une clause de ce type est candidate à être interprétée comme un constituant de même rang que le complément qu'elle glose :

- (50b) je lui ferais une peur, je lui crierais quelque chose, n'importe quoi (Zola, *L'Assommoir*400; *cf. Une page d'amour* 241)
- (51) Ils cherchaient une place de refuge, n'importe laquelle. (Flaubert, S 451)

La métanalyse qui en résulte se présente dans les termes suivants :

— **Grammaire 1** : 2 clauses, la seconde glosant le régime accusatif de la première

[faites quelque choseacc]c1 [n'importe quoi]c2

— Grammaire 2 : 1 seule clause, avec deux régimes accusatifs

[faites quelque choseacc

n'importe-quoiacc]c1

L'exemple (52) se prête à une métanalyse analogue, à ceci près que le complément glosé est un complément de lieu :

(52) ensuite il achèterait des actions, quelque part, **n'importe où** (Flaubert, *MB* 292; *cf.* 432, et *Novembre* 104)

Un autre contexte pertinent pour cette rubrique concerne les cas où la clause en *n'importe* suit un verbe utilisé sans complément, ou plus précisément avec un argument zéro, sémantiquement impliqué par le verbe, mais dont l'interprétation doit être contextuellement abduite par l'énonciataire :

- (53a) J'ai envie de sauter au plafond, d'embrasser... **n'importe qui**! (G. Sand, *Le Marquis de Villemer*, 109)
- (53b) Mais si c'est l'éditeur qui fait des difficultés arrangez-vous avec lui et voyez à conclure **n'importe quoi**. (G. Sand, *Correspondance*, 894)
- (54a) va-t'en mon loulou, / va-t'en **n'importe où** (Meilhac et Halévy, *La belle Hélène* I, 11)
- (54b) Il avait envie de se sauver par un train express **n'importe où** (Flaubert,  $ES^2$  362)

Ces exemples, spécialement quand ils ne sont pas nettement segmentés soit par la ponctuation, soit par la prosodie, donnent lieu à la métanalyse suivante :

— **Grammaire 1** : 2 clauses, la seconde glosant le régime zéro de la première

[et voyez à conclure  $\emptyset_{acc}]_{c1}$  [n'importe quoi] $_{c2}$ 

[va-t-en  $\emptyset_{loc}]_{c1}$  [n'importe où] $_{c2}$ 

— Grammaire 2 : 1 seule clause, avec un complément régi explicite :

[et voyez à conclure **n'importe-quoi**acc]c1

[va-t-en n'importe-oùloc]c1

La stratégie discursive appliquée dans de tels exemples consiste donc à gloser après coup un élément risquant d'apparaître sous-spécifié au regard de l'état des connaissances partagées. Cette stratégie en deux temps s'applique de manière évidente dans (54a), où le verbe est répété deux fois, et vraisemblablement aussi dans (53a) où la ponctuation suggère bel et bien deux actes énonciatifs successifs. Faiblement signalée comme dans (53b et (54b), la glose « après coup » (étudiée sous le nom d'épexégèse par Bally, 1944 : 59) est sujette à un raccourci interprétatif qui est à la source de la *Grammaire 2* schématisée ci-dessus. Le cas de *n'importe* est là pour prouver que les conséquences linguistiques d'un tel raccourci interprétatif peuvent être très importantes, même s'il est, en contexte, dépourvu d'enjeux communicationnels fondamentaux. En effet, c'est seulement

sur la base de la *Grammaire 2* que pourront se développer les emplois univoquement micro-syntaxiques illustrés, sous 2.2., par les ex. (36)-(47).

## 2.3.3. n'importe comment

Une dernière métanalyse concerne la clause *n'importe comment*, déjà rencontrée plus haut en tant que « principale » (*cf.* ex. de la note 8) ou en tant qu'indépendante (ex. (33)), le verbe *importer* y véhiculant, dans l'un comme dans l'autre cas, son sens littéral. La transfonctionalisation a pour conséquence de ravaler cette séquence au statut de constituant adverbial intrapropositionnel, modificateur du V, comme dans (55):

(55) on ne place pas **n'importe comment** les articles d'un journal (Coston G., Coston H., *L'ABC du journalisme* 174)

Cet exemple datant de 1952 utilise *n'importe comment* comme un constituant rhématique, dans le champ de la négation<sup>10</sup>, ce qui prouve une grammaticalisation parfaitement accomplie (une interprétation « segmentée » n'est en effet plus du possible à conditions sémantiques égales).

Dans la littérature où, on l'a vu plus haut, l'interrogative réduite *n'importe comment* est plus précocement attestée que les autres, les premiers exemples sujets à métanalyse apparaissent dès la seconde moitié du XVIIIe siècle, mais encore en position détachée :

- (56) Partez sur le champ, en carrosse, à cheval, **n'importe comment**. (L'Abbé Prévost, *Lettres angloises* t. 6, 422-423, 1751)
- (57) Le seul moyen sûr avec des fripons, c'est de sortir de leurs mains, **n'importe comment**. (Diderot, *Lettres à Sophie Volland* t.1, 149, 1762)

Les contextes concernés sont identiques à ceux qui ont favorisé l'intégration des clauses *n'importe qui*, *n'importe quoi*, *n'importe où* en tant qu'arguments verbaux de la clause précédente. Dans (56), la glose en *n'importe* vient commenter méta-énonciativement une énumération; dans (57) elle a pour but, fondamentalement interactif, de justifier *a posteriori* l'absence d'un circonstant de manière (« n'importe comment vous partirez »). Dans les deux cas cependant, l'expression est candidate à une coalescence: elle peut être, sans risque d'incident de communication, être analysée non comme une clause à part entière, mais comme un simple modificateur du V précédent. La porte est ainsi ouverte à l'émergence d'emplois strictement micro-syntaxiques où *n'importe comment* est un constituant rhématique, pour lesquels l'interprétation par une clause indépendante n'est tout simplement plus possible (*cf.* (55) *supra* et (58) ci-après):

<sup>10</sup> C'est le plus ancien exemple d'emploi sous la négation fourni, en l'état actuel, par le corpus Frantext relatif à n'importe comment. En 1945, soit peu d'années auparavant, Elsa Triolet écrit « par habitude , (...) et (...) un peu n'importe comment », n'importe comment se comportant déjà comme un adverbe de manière quantifiable.

(58) L'auberge est fort bonne (...), quoiqu'elle soit unique et qu'elle puisse par conséquent loger les passants **n'importe comment**, et leur faire manger **n'importe quoi**. (V. Hugo, *Le Rhin. Lettres à un ami*, 48, 1842)

#### 3. Conclusions

Le changement linguistique analysé dans ce chapitre trouve ses racines dans des structures discursives bien particulières, où une clause introduite par *n'importe* permet à l'énonciateur de dévaluer une objection réelle ou potentielle de son destinataire. Celui-ci est en effet susceptible de demander des précisions à propos d'un actant sous-spécifié (« faire quelque chose, d'accord, mais quoi ? » ; dans le cas des structures alternatives ou énumératives, il peut aussi estimer que tous les référents mentionnés ne sont pas, dans le contexte concerné, d'une pertinence argumentative équivalente (« une bague, un coffret, oui, mais lequel des deux ? » ; « à cheval ou en voiture ? il faut décider», etc.). La clause en *n'importe* est alors l'outil idéal d'une manoeuvre contre-argumentative, visant à déprécier l'objection tout en défendant l'idée d'un libre choix possible entre les référents. Les origines dialogiques du procédé discursif qui vient d'être décrit apparaissent bien dans l'exemple (1), répété ci-dessous :

(1) Point du tout, dit-il, il n'y a qu'à suivre l'avis qui agrée le plus. Et quoi! si l'autre est plus probable? **Il n'importe**, me dit-il. Et si l'autre est plus sûr? **Il n'importe**, me dit encore le Père; (...). (Pascal, *Provinciales* 252)

Les deux objections attribuées, sous forme de discours directs libres, au personnage désigné par *je* sont successivement rejetées par le *Il n'importe* du Père interlocuteur. Dans la plupart des autres exemples examinés dans le présent chapitre, la contre-argumentation a toutefois lieu, si l'on peut dire, de manière préventive.

Pour aborder la transfonctionalisation de *n'importe*, la notion classique de phrase n'a été, on le constate, d'aucune utilité. La description du phénomène requiert d'autres outils, et la clause, en tant qu'unité maximale de la morpho-syntaxe et unité minimale de la pragma-syntaxe, semble ici parfaitement opératoire. Elle permet de décrire avec précision, en termes de dépendance syntaxique, mais aussi et surtout en termes de routines discursives liées à la gestion de l'interaction verbale, les séquences candidates à réanalyse. Il s'agit essentiellement, en l'occurrence, de couples de clauses dont la seconde (celle en *n'importe*) a pour fonction de commenter, à des fins d'argumentation préventive, un élément du contenu de la première (pour d'autres situations discursives candidates à une grammaticalisation, voir p. ex. Leuschner, 1998 ; Béguelin, 2000 et à par.).

Outre celle de clause, une autre notion paraît fondamentale pour l'approche des changements syntaxiques : c'est celle de métanalyse, née sous la plume des linguistes danois. Souvent, dans la littérature spécialisée, les changements syntaxiques sont représentés sous la forme d'une échelle orientée ou d'un « continuum », partant des structures discursives pour aller vers les constituants de bas rang en passant par tous les degrés possibles de la dépendance morphosyntaxique (p. ex. Givón, 1979 : 83 ; Hopper & Traugott, 1993, 170-171 ; Chr. Lehmann, 1995b : 1258). L'exemple précis que j'ai étudié ici échappe toutefois à

une appréhension de type « continuiste » : dans les métanalyses décrites cidessus, la différence entre G1 et G2 n'est pas de degré, mais bel et bien de nature. La rééinterprétation mono-clausale d'une structure initialement bi-clausale, où prend naissance le changement de statut syntaxique et catégoriel (et aussi, sans doute, le changement sémantique) de la séquence en *n'importe*, n'est pas de l'ordre du « plus ou moins » : elle résulte d'un choix entre deux analyses concurrentes, et, selon le résultat de ce choix, le statut grammatical de la séquence en question peut se trouver modifié d'un coup et de manière radicale.

Il convient de relever, pour terminer, l'apport de la recherche informatisée sur corpus, qui permet de mettre au jour des faits linguistiques insoupçonnés. En plus des grandes régularités d'emploi présentées dans ce chapitre, j'ai ainsi glané d'intéressants hybrides :

- (59a) j'ai écrit des lettres adressées **n'importe à qui**, pour m'attendrir avec la plume, et j'ai pleuré; (...) (Flaubert, *Novembre*, 65)
- (59b) C'étaient les premières paroles d'amour que j'entendisse de ma vie. Parties **n'importe d'où**, notre cœur les reçoit avec un tressaillement bien heureux. (Flaubert, *Novembre* 65)
- (60) j'ai la consigne de dire la vérité **n'importe à qui** et **à n'importe quel moment**, (...), (L. Bloy, *Journal* t. 2, 340)
- (61) (...) et il était inébranlablement décidé à exiger de n'importe qui voudrait le forcer à vivre, de son grand-père, du sort, de l'enfer, la restitution de son éden disparu. (V. Hugo, *Les Misérables* 598)

Ces quatre exemples sont des raretés. Dans les deux premiers, tirés d'une œuvre de jeunesse de Flaubert, le statut de l'expression en *n'importe* est clairement micro-syntaxique: on ne peut y voir qu'un complément valenciel, impliqué par *adressées* dans (59a), par *parties* dans (59b); pourtant, la préposition y est postposée selon une syntaxe de type archaïsant, dénonçant probablement un phénomène d'hypercorrection. Dans (61) sont coordonnées deux variantes syntaxiques, l'une avec la préposition qui suit *n'importe*, l'autre avec la préposition antéposée. Il s'agit là d'indices caractérisant une situation variationnelle, avec les problèmes stratégiques concrets qui en résultent dans le choix des variantes par les usagers (*cf.* note 7). Quant à (61), on y relève, à l'initiale d'une énumération, la présence quelque peu inattendue, enchâssée en position de complément valenciel, d'une relative indéfinie en *n'importe qui*, dans un contexte où fonctionne beaucoup plus couramment un autre indéfini, *quiconque*.

## **Bibliographie**

ARRIVÉ Michel, Françoise GADET & Michel Galmiche, *La grammaire* d'aujourd'hui. Guide alphabétique de linguistique française, Paris, Flammarion, 1986.

BALLY Charles, 1944, *Linguistique générale et linguistique française*, 2e édition, Berne, Francke.

BÉGUELIN Marie-José, 1998, « Le rapport écrit-oral. Tendances dissimilatrices, tendances assimilatrices », *Cahiers de linguistique française* 20, 229-253.

BÉGUELIN Marie-José, 2000, « Des clauses impersonnelles aux constituants phrastiques: quelques axes de grammaticalisation », *in* P. SÉRIOT & A. BERRENDONNER (éds), 25-41.

BÉGUELIN Marie-José (dir.), 2000, De la phrase aux énoncés. Grammaire scolaire et descriptions linguistiques, Bruxelles, De Boeck-Duculot.

BÉGUELIN Marie-José, « Variations entre macro- et micro-syntaxe: de quelques phénonèmes de grammaticalisation », à par. *in*: CRESTI & MONEGLIA (ed.)

BENVENISTE Émile, 1966, Problèmes de linguistique générale, Paris, Gallimard.

BERRENDONNER Alain, 1987, « Stratégies morphosyntaxiques et stratégies argumentatives », *Protée* vol. 15, n° 3, Chicoutimi, 48-59.

BERRENDONNER Alain, 1990, « Pour une macro-syntaxe », *Travaux de Linguistique* 21, 25-36.

BERRENDONNER Alain, 1991, « Variations sur l'impersonnel », in MAILLARD M. (éd.), 125-131.

BERRENDONNER Alain, 1992, « Périodes », in Herman Parret, éd., La temporalité du discours, Louvain, Louvain University Press, 47-61.

BERRENDONNER Alain, « Éléments pour une macro-syntaxe: Actions communicatives, types de clauses, structures périodiques », à par. *in*: CRESTI & MONEGLIA (ed.).

BERRENDONNER Alain & Marie-José [REICHLER-]BÉGUELIN, 1989, « Décalages. Les niveaux de l'analyse linguistique », *Langue française* 81, 99-125.

BERRENDONNER Alain & Marie-José [REICHLER-]BÉGUELIN, 1995, « Accords associatifs », *Cahiers de Praxématique*, 24, 1995, 21-42.

BERRENDONNER Alain & Marie-José [REICHLER-]BÉGUELIN, 1997, « Left Dislocation in French: varieties, use and norms », in Jenny CHESHIRE & Dieter STEIN (eds), *Taming the Vernacular: from dialect to written standard language*, London & New York, Longman, 200-217.

BLANCHE-BENVENISTE Claire & Colette JEANJEAN, 1987, Le français parlé. Transcription et édition, Paris, INALF, Didier Erudition.

BLANCHE-BENVENISTE Claire & al., 1984, Pronom et syntaxe. L'approche pronominale et son application au français, Paris, SELAF.

BLANCHE-BENVENISTE Claire & al., 1990, Le français parlé, études grammaticales, Paris, Éditions du CNRS.

BLINKENBERG Andreas, 1950, Le problème de l'accord en français moderne. Essai d'une typologie, Copenhague.

BOONE Annie & Michel PIERRARD (éds), 1998, Les marqueurs de hiérarchie et la grammaticalisation, Travaux de linguistique 36, Bruxelles, Duculot.

CHAROLLES Michel, « De la phrase au discours: quelles relations? », à par. *in* Rousseau André (éd.), *La sémantique des relations*, Villeneuve-d'Asq, Septentrion (texte aimablement transmis par l'auteur).

CHAROLLES Michel & COMBETTES Bernard, 1999, « Contribution pour une histoire récente de l'analyse du discours », *Langue française* 121, 76-114.

CHOCHEYRAS Jacques & al., 1985, Autour de l'impersonnel, Université de Grenoble, ellug.

COL Gilles & ROULLAND Daniel (éds), 2001, *Grammaticalisation –2-. Concepts et cas*, *Travaux linguistiques du Cerlico* 14, Presses universitaires de Rennes.

CRESTI Emanuela & MONEGLIA Massimo (ed.), à par., *Macrosintassi e analisi del parlato*, Roma, Bulzoni.

DUCROT Oswald & alii, 1980, Les mots du discours, Paris, Minuit.

ERNOUT Alfred & François THOMAS, 1964, *Syntaxe latine*, 2e éd., 3e tirage, Paris, Klincksieck (1e éd. 1951; 2e éd. 1953).

GIACALONE RAMAT Anna & Paul J. HOPPER (eds), 1998, *The limits of grammaticalization*, Amsterdam/Philadelphia, John Benjamins Publishing Company.

GIVÓN Talmy, 1979, On Understanding Grammar, New York, Academic Press.

HJELMSLEV Louis, 1968. *Prolégomènes à une théorie du langage*, Paris, Minuit (édition originale : 1943).

HOPPER Paul J. & Elizabeth Closs TRAUGOTT, 1993, *Grammaticalization*, Cambridge, Cambridge University Press.

JACOBS Joachim, VON STECHOW Arnim, STERNEFELD Wolfgang & Theo VENNEMANN, éds, 1995, *Syntax. Ein internationales Handbuch zeitgenössischer Forschung*, Berlin- Nex York, Walter de Gruyter, 2 tomes.

JESPERSEN Otto, 1976 (= 1922). Nature, évolution et origines du langage, Paris, Payot.

GAMILLSCHEG Ernst, 1957, *Historische Französische Syntax*, Tübingen, Max Niemeyer Verlag.

GOOSSE-GREVISSE = GREVISSE Maurice, *Le bon usage*, 13e éd. *refondue* par André GOOSSE, Paris-Gembloux, Duculot.

LACHERET Anne & Bernard VICTORRI, à par., « La période intonative comme unité d'analyse pour l'étude des circonstants en français parlé : modélisation phonosyntaxique et interprétation cognitive », Communication au Colloque de Paris III *Y a-t-il une syntaxe au-delà de la phrase* ?, 21-22 sept. 2000, Actes à paraître dans *Verbum*.

LANGACKER Ronald W., 1977, « Syntactic reanalysis », in Li Charles (ed)., 57-139.

LARRIVÉE Pierre, 2001, « Le paradoxe de l'interprétation : à propos du calcul du sens de certains indéfinis », à par. dans les Actes du Colloque international *Représentations du Sens linguistique*, Université du Bucarest, mai 2001 (texte aimablement transmis par l'auteur).

LEFEUVRE Florence, 2001, « La grammaticalisation du pronom indéfini *quoi* », in Col Gilles & Roulland Daniel (éds), 2001, 181-202.

LEHMANN Christian, 1995a, *Thoughts on Grammaticalization*, Münich, Lincom Europa.

LEHMANN Christian, 1995b, « Synsemantica », *in* JACOBS *et al.* (eds), 1995, t. 2, 1251-1266.

LEHMANN Winfred P., 1992, *Historical Linguistics*, third edition, London and New York, Routledge.

LEUSCHNER Torsten, 1998, « At the boundaries of grammaticalization. What interrogatives are doing in concessive conditionals », *in* GIACALONE RAMAT & HOPPER (eds), 159-187.

LI Charles (ed)., 1977, *Mechanisms of Syntactic Change*, Austin, University of Texas Press.

MAILLARD Michel, 1985, « L'impersonnel français de *il* à *ça* », *in* CHOCHEYRAS & *al.* (éds), 63-118.

MAILLARD Michel (éd.), 1991, L'impersonnel. Mécanismes linguistiques et fonctionnements littéraires, Grenoble, Ceditel.

MEILLET Antoine, 1982 (= 1926-28), Linguistique historique et linguistique générale, Paris, Slatkine-Champion.

MELIS Ludo & Piet DESMET, 1998, « La grammaticalisation: réflexions sur la spécificité de la notion », *in* BOONE & PIERRARD (éds), 13-26.

MOREL Mary-Annick, La concession en français, Gap-Paris, Ophrys, 1996.

MOREL Mary-Annick & Laurent DANON-BOILEAU, 1998, Grammaire de l'intonation. L'exemple du français, Gap-Paris, Ophrys.

PERELMAN Chaïm & Lucie OLBRECHTS-TYTECA, 1958, Traité de l'argumentation. La nouvelle rhétorique, Paris, PUF.

ROULET Eddy & alii, 1985, L'articulation du discours en français contemporain, Berne, Peter Lang.

ROULET Eddy & alii, 2001, Un modèle et un instrument d'analyse de l'organisation du discours, Berne, Peter Lang.

SANDFELD Kr., 1965, Syntaxe du français contemporain. Les pronoms, Paris, Champion.

SANDFELD Kr., 1977, Syntaxe du français contemporain. Les propositions subordonnées, 2e éd., Genève, Droz (= 1965).

SÉRIOT Patrick & BERRENDONNER Alain (éds), 2000, Le paradoxe du sujet. Les propositions impersonnelles dans les langues slaves et romanes, Cahiers de l'ILSL no 12, Université de Lausanne.

TLF = *Trésor de la langue française*, 1971-1994, 16 volumes, Paris, CNRS et Klincksieck, puis Gallimard.

SPERBER Dan & Deirdre WILSON, *Relevance. Communication and Cognition*, London, Blackwell, 1986.

WILMET Marc, 1997, *Grammaire critique du français*, Paris, Hachette, et Louvain-la-Neuve, Duculot.

Oeuvres de Racine, Corneille, Stendhal, Balzac, Flaubert, Zola: CD-Rom Bibliopolis, 1999

Oeuvres de Pascal: CD-Rom Champion

Abréviations utilisées pour les œuvres de Flaubert : BP = Bouvard et Pécuchet,  $ES^1 = Première$  Éducation sentimentale,  $ES^2 = Deuxième$  Éducation sentimentale, MB = Madame Bovary, S = Salammbô, TSA = La Tentation de Saint-Antoine (3 versions)

**Résumé**: L'expression (il) n'importe connaît en français deux usages qui semblent à première vue irréductibles. Dans le premier, qui est aussi le plus ancien, (il) n'importe est un verbe impersonnel susceptible de former une énonciation autonome ou de régir une que-P (il n'importe comment on les prépare). Dans le second usage, d'apparition tardive, n'importe est constituant d'adverbes, de pronoms ou de déterminants indéfinis ayant le sens de « distributifs aléatoires » (n'importe comment, n'importe qui, n'importe quel, etc.) Marie-José Béguelin exploite les résultats d'une recherche informatisée sur

corpus pour éclairer l'évolution diachronique conduisant à la transfonctionalisation de *n'importe*. À l'aide d'outils théoriques qui sont d'une part la notion de *clause*, d'autre part celle de *métanalyse*, elle cherche à décrire avec précision les conditions discursives, liées à la contre-argumentation, dans lesquelles naît ce changement linguistique qui ravale un verbe recteur au statut de constituant infra-morphématique. Sont au centre du débat la problématique des unités, la nature des relations entre macro- et micro-syntaxe ainsi que l'étiologie des phénomènes de réanalyse syntaxique.

**Mots-clés**: niveaux d'analyse, unités pertinentes, phrase, clause, période, valence verbale, complément, *n'importe* (*n'importe qui*, — *quoi*, — *comment*, etc.), grammaticalisation, métanalyse, réanalyse syntaxique, relations entre micro- et macro-syntaxe, morpho-syntaxe, pragma-syntaxe, contre-argumentation